

<http://www.snetap-fsu.fr/Limousin-Boycott-CTR-du-30-janvier.html>



Limousin : Boycott CTR du 30 janvier

- En Région -

Date de mise en ligne : lundi 6 février 2012

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

LES REPRESENTANTS DES PERSONNELS SNETAP-FSU et FO
CTR RECONDUIT du 30 janvier 2012
DECLARATION PREALABLE AU BOYCOTT

Madame la Directrice Régionale,
Madame la Chef du [SRFD](#)
Messieurs les Directeurs des Etablissements Publics du Limousin

Les personnels ont décidé de poursuivre leur boycott du [CTR](#) et du CREA du Limousin.

Cette décision fait suite à l'attitude du Ministre de l'Agriculture, mais surtout aux conséquences des choix budgétaires très idéologiques, voir politiciens, qui mettent à mal l'Enseignement Agricole Public dans notre pays, le Limousin n'échappant pas à la règle commune.

Ce mouvement de boycott est sans précédent chez nous, de par sa durée, son ampleur, et le soutien de nombreuses organisations syndicales et de parents d'élèves, avec aussi la participation du privé temps plein.

Le silence de Monsieur le Ministre, sans doute pris par d'autres tâches plus importantes, témoigne de son mépris pour l'Enseignement Agricole Public, auquel il a ajouté d'autres provocations : nouveaux coups de rabet au budget de l'[EAP](#), projet de réforme de l'évaluation des enseignants et des [CPE](#), propositions indigentes en matière de déprécarisation.

Et nous venons d'apprendre que le Ministère refuse toujours d'indemniser les agents qui ont été victimes d'abus de [CDD](#), laissant les établissements assumer seuls les indemnisations lorsqu'ils seront condamnés par le Tribunal Administratif.

Depuis près de 10 ans, il a été quasiment impossible d'infléchir la politique des gouvernements successifs en matière d'éducation, avec la règle du "toujours moins" : moins de classes, moins de personnels, moins d'heures de formation, moins de soutien, moins d'options, moins de dédoublements, des réformes dont la seule raison d'être est le moindre coût.

Plutôt que de "réformes", il vaudrait mieux parler de régressions.

Le Limousin a été, souvent à la pointe de ces régressions, c'est à dire en première ligne pour subir les restrictions, parfois un peu épargné.

Dans ce contexte calamiteux, la rentrée 2012 était déterminante. Nous devons subir de plein fouet la fin des classes à double flux, et nous craignons à cette occasion une perte considérable en terme de postes et de [DGH](#).

Depuis février 2010, les représentants des personnels ont insisté à chaque [CTPR](#) et à chaque CREA, pour que les établissements fassent des demandes de structures, pour compenser les pertes des doubles flux, à la rentrée 2012. Il faut reconnaître que beaucoup de directeurs étaient sceptiques, mais finalement, nous avons pu constater lors du derniers CTR de novembre, que de nombreuses demandes d'ouvertures de classes, ou de sections, avaient été faites.

Aussi avons nous été plutôt agréablement surpris de constater, Madame la Directrice, lors de notre entrevue du 16 janvier 2012, que certaines de ces demandes avaient été accordées.

Vous nous avez expliqué pour quelle raisons vous ne pouviez pas accepter les demandes de Naves et de Neuvic. Mais nous tenons à vous dire que les personnels de Neuvic ne sont pas de votre avis.

Passé ce moment d'euphorie, nous souhaitons revenir à une plus juste lecture des documents que vous nous avez présentés, et notamment en terme de DGH.

Nous constatons une perte de 4357 h de DGH, sur l'ensemble du Limousin, ce qui représente 6,7 postes, ceci en tenant compte des évolutions de structures que vous avez intégré dans vos calculs.

En voici un détail plus précis :

Limousin : Boycott CTR du 30 janvier

Moins 598 heures à Brive, moins 62 h à Meymac, moins 1219 h à Neuvic, moins 94 h à Tulle, moins 940 h à Ahun, moins 765 h à Magnac, moins 1259 h à Saint-Yrieix et plus 580 h aux Vaseix.

Cela nous semble difficilement conciliable avec votre intention de "conforter les établissements et les filières"

Or, vous nous aviez indiqué que la [DGER](#) vous demandait de rendre 4 postes.

Nous devrions donc bénéficier de l'équivalent horaire de 2,7 postes, soit $648 \times 2,7 = 1750$ heures résiduelles, à répartir pour une meilleure qualité de notre enseignement.

Par exemple, l'arrêt des regroupements de classes à Saint-Yrieix, et le maintien de son demi-poste de direction (comme vous pouvez le constater, nous aimons nos directeurs).

Pourquoi refuser à Neuvic son EIL et son [EIE](#), alors qu'il est particulièrement pénalisé en DGH ? Si vous voulez que les effectifs suivent, il faut que les établissements puissent diversifier leur offre, ce qui va dans le sens d'un bon aménagement du territoire.

Par les temps qui courent, 1750 heures de DGH supplémentaires à restituer au Limousin, cela n'est pas négligeable, et nous ne comprenons pas pourquoi nous devons les rendre.

Ce simple fait justifierait à nos yeux de boycotter le CTR Limousin.

Lors de notre entrevue du 16 janvier, nous avons très longuement débattu du [CAPA SE](#).

Nous vous avons donné tous les arguments suffisants pour expliquer que le CAPA SE doit être accordé aux Vaseix.

Nous constatons de plus que l'Enseignement Agricole Public est largement pénalisé par ces pertes de postes et de DGH, bien plus que la Maison Familiale, qui a bénéficié il y a peu de l'ouverture d'une filière Bac Pro en trois ans..

Aussi nous attendons de votre part, madame la Directrice, un soutien sans équivoque à la demande d'un établissement public, qui lui, respecte les exigences de la solidarité entre tous les établissements.

Mais nous voulons nous situer dans une autre perspective pour l'EAP Limousin. Quatre postes à rendre, ce sont quatre postes de trop, pour la rentrée 2012. Nous exigeons au minimum le maintien de la DGH 2011,

Nous exigeons le respect des engagements pris envers les élèves de la filière professionnelle dite rénovée, à savoir la possibilité d'un parcours en quatre ans pour les élèves en difficulté, non pas sous forme d'un appel à projet, mais sous forme d'une dotation horaire effective.

Nous exigeons la fin des plafonnements imposés, le respect des dédoublements, une offre accrue pour les options et les sections sportives.

Nous exigeons le dégroupement des classes, et le respect du code rural, à savoir le maintien de classes autonomes, dont les effectifs dépassent 10 élèves.

Nous exigeons qu'un volant d'heures soit accordé à chaque établissement, pour une véritable autonomie pédagogique, et un soutien des élèves en difficulté, dans toutes les filières.

Ceci devrait permettre d'éponger les mauvaises économies faites sur le dos des élèves, et permettre une utilisation intelligentes de la totalité des 4357 h de DGH indûment prélevées à la rentrée 2012.

Nous voyons donc que le Limousin n'a pas échappé aux mauvais coups de la politique gouvernementale. A l'aube d'une échéance électorale décisive, pour le pays, mais surtout, en ce qui nous concerne, pour l'Enseignement Agricole Public, et pour le Limousin, nous avons décidé de présenter un véritable Projet pour l'Enseignement Agricole Public.

Il est temps de faire le bilan de 10 années de gouvernance libérale, et de proposer un véritable projet alternatif, fondé sur les véritables besoins, et non pas sur les économies à tous crins.

Il est temps de mesurer tout ce que nous avons perdu de magnifique et de précieux dans notre enseignement, et de rendre à nos élèves, étudiants et apprentis de véritables moyens pour se former et construire leur avenir.... sans oublier qu'ils auront à rembourser les dettes laissées par les dirigeants actuels. Nous leur devons bien cela.

Nous vous remercions de votre attention et nous vous demandons de transmettre notre mécontentement à Monsieur le Ministre de l'Agriculture.

Fait à Limoges, le 30 janvier 2012

Les personnels élus au CTR du Limousin